

## De l'unité ...

Il n'est pas rare d'entendre des salariés, et parfois des camarades de la CGT-FO, inspirés sans doute, par le légitime souci de l'efficacité, réclamer l'unité syndicale pour défendre les retraites.

Abordons au préalable la notion même d'unité d'un point de vue philosophique. Notre camarade Alexandre Hébert aimait à parler du «mythe fasciste de l'unité». L'expression peut paraître provocatrice, et pourtant, à y regarder de plus près elle est profondément juste. Par essence, l'unité est un concept totalitaire. D'un point de vue théologique, l'unité se réalise dans la transcendance divine. D'un point de vue politique, l'unité se concrétise au sein de l'état. Nietzsche écrivait: *«Etat, de tous les monstres froids, ainsi se nomme le plus froid et c'est avec froideur aussi qu'il ment et suinte de sa bouche ce mensonge: moi l'Etat, je suis le peuple».*

L'Etat, instrument au service de la classe dominante, s'est toujours efforcé de faire oublier sa vraie nature en se faisant passer pour l'incarnation du peuple. Une telle logique suppose la négation de la lutte des classes et, poussée jusqu'au bout elle implique l'émergence d'un Etat totalitaire et de corps intermédiaires (syndicats, associations...) intégrés à l'appareil étatique. C'est le sens de l'expérience fasciste.

Le problème soulevé est toujours d'actualité. L'Etat s'efforce d'associer les organisations syndicales à l'élaboration et la mise en œuvre de la destruction des retraites. Force est de constater que ses efforts sont couronnés de succès. L'intersyndicale (organisme quasi-permanent qu'a fort heureusement quitté la CGT-FO) en revendiquant un vrai débat avec le gouvernement, accrédite l'idée que la remise en cause du droit à la retraite est légitime voire inéluctable et revendique un rôle actif dans l'élaboration des contre réformes. En ce sens, elle joue parfaitement son rôle de «partenaire» et de «co-législateur».

Pour illustrer mes propos, il n'est qu'à lire cet extrait d'un article du journal patronal «Les échos» se référant au congrès de la CFDT:

*«François Chérèque s'est réjoui que le congrès puisse aborder de front une question aussi difficile que les retraites. "Nous on n'escamote rien, on choisit de mettre en débat des sujets difficiles et je pense que c'est un sacré bon signe pour la démocratie dans notre organisation syndicale", a-t-il dit. Le Ministre du travail. Eric Woerth a déclaré vendredi qu'il suivrait les résultats du congrès avec attention. "Je suis attentif à tout ce qui se passe dans le pays sur le plan social, c'est le congrès d'une grande centrale syndicale, on sera évidemment très attentif à cela", a-t-il dit à des journalistes».*

Voilà qui se passe de commentaires.

Pour aboutir, cette entreprise totalitaire doit engendrer un syndicat unique ou, à défaut, un syndicalisme rassemblé. C'est la raison d'être de la loi sur la représentativité syndicale promue par le gouvernement la CFDT et la CGT.

Dans ce cadre, la CGT-FO, qui malgré quelques hésitations et errements, demeure fidèle à l'indépendance syndicale chère aux pères fondateurs du syndicalisme français, est le syndicat à abattre. C'est pourquoi l'intersyndicale a refusé catégoriquement l'appel de la CGT-FO à la grève sur des revendications claires, préférant multiplier les journées d'actions sur des mots d'ordre ambigus.

L'unité d'action, qui n'implique en rien une unité organique, n'est pas une fin en soi, elle est déterminée par des revendications et des modalités d'actions communes.

Indéniablement les conditions ne sont pas réunies. L'appel de l'intersyndicale à une journée d'action le 24 juin ne revendique ni l'arrêt de l'augmentation de la durée de cotisation, ni le maintien du code des pensions civiles et militaires tandis que l'appel à la grève le 15 juin de la CGT-FO est basé sur des revendications précises :

Pour le maintien du droit à la retraite à 60 ans à taux plein,  
Contre l'allongement de la durée de cotisation,  
Pour le maintien du Code des pensions civiles de l'Etat.

Quant aux moyens d'action, là encore il y a une totale contradiction entre la grève prônée par la CGT-FO et les journées d'action à répétition et plus ou moins festives qui n'aboutissent qu'à l'épuisement et au découragement des travailleurs.

La classe ouvrière n'est pas amnésique, elle se souvient parfaitement du scénario de 2003 lorsque les journées d'actions se sont succédées pendant des semaines avant que la CFDT ne signe un accord avec Fillon pour remettre en cause le droit à retraite. Les mêmes causes produisant les mêmes effets...

C'est pour toutes ces raisons que les militants de l'Union des Anarcho-Syndicalistes ne peuvent qu'œuvrer pour que la CGT-FO rompe définitivement avec l'intersyndicale menée par les frères ennemis de la CGT et de la CFDT et basée sur les positions capitulardes de la CFDT.

En revanche les anarcho-syndicalistes seront en grève et en manifestation le 15 juin pour la défense des retraites. Et ensuite...

## «V'là l'choléra»

En hommage à Louise Michel, auteur de ce texte dans les années 1880,... mais pas sans arrière-pensée aux «purges» que l'UE vaticane, ses subsidiaires et le FMI veulent infliger à la classe ouvrière.

Paraît qu'on attend l'choléra  
La chose est positive  
On n'sait quand il arriv'ra  
Mais on sait qu'il arrive

Les pharmaciens vont répétant  
Il vient la chose est sûre  
Ach'tez-nous du désinfectant  
Du sulfat' de chlorure

Les sacristains et les abbés  
Répètent des cantiques  
Pour attirer les macchabées  
Dans leurs sacrées boutiques

On rassemble des capitaux  
Pour fabriquer des bières  
On vendra des cercueils en gros  
A la port' des cimetières

Tous les matins avant midi  
Dans une immense fosse  
On apport'ra les refroidis  
Qu'on empil'ra par grosse

L'bon dieu du haut du sacré coeur  
Chant'avec tout'sa clique  
Et les cagots reprennent en choeur  
Crève la république

V'là l'choléra v'là l'choléra  
Vlà l'eholéra qu'arrive  
De l'une à l'autre riv'  
Tout le monde en crèv'ra

**Louise Michel**  
**(29 mai 1830 - 5 janvier 1905)**

*Louise Michel - A travers la vie et la mort*  
Œuvre poétique. Recueillie et présentée  
par Daniel Armogathe et Marion Piper  
Editions François Maspero - 1982

# Non ce n'est pas le front commun, c'est l'union sacrée...

Stupéfaction à l'UD-FO du Finistère : une invitation à une réunion débat. le 14 juin à 20 h 30, émanant de la CGT et adressée à la CFDT, CFTC, CGC, FSU, UNSA et FO.

Quoi de plus banale qu'une petite réunion débat sur *«l'avenir des retraites»*, sujet qui est *«au centre des préoccupations de milliers de salariés»*. Déjà là, ce serait peut-être plus juste de dire millions de salariés!

*«La démarche unitaire engagée tant au niveau national que départemental, devant se poursuivre et s'étoffer pour permettre de donner à l'ensemble du monde du travail, une lisibilité claire, ainsi qu'un front commun face aux tentatives du gouvernement et du MEDEF».*

Si les manifestations unitaires n'ont pour objectif que de donner une lisibilité claire, je ne regrette pas de ne pas m'y être associé et d'avoir dénoncé la duplicité des organisateurs de ces processions et je félicite la confédération CGT-FO d'en avoir, à sa façon, fait de même en appelant à la grève interprofessionnelle.

La constitution *«d'un front commun face aux tentatives du gouvernement et du MEDEF»*, nous rappelle le programme commun de la gauche, caractérisé par l'union des forces politique de gauche et l'unité syndicale CGT, CFDT, FEN.. La CGT-FO sous la houlette de André Bergeron se tenant à l'écart de ces sirènes liberticides, dont l'aboutissement fut le plan de rigueur de 1983 et la financiarisation de l'économie, la privatisation des services publics le démantèlement de la protection sociale.

Reprenons la lecture de cette invitation: petit couplet sur les actions des uns et des autres *«tracts, pétitions, rencontres»*, *«tout un arsenal, une multitude de possibilités pour impliquer d'avantage les salariés»*. Les salariés ne sont pas impliqués, probablement *«trop bêtes»* pour saisir l'enjeu, alors il faut les motiver pour qu'enfin ils comprennent, mais que doivent-ils comprendre ? L'invitation ne le dit pas ...

L'UD CGT du Finistère décide *«de donner au débat de Brest un caractère particulier»*, *«en ciblant les intervenants pour en faire un vrai débat d'échange d'idées»*.

Quel programme ! Alors :

- que nous connaissons les 14 points du projet gouvernemental dont nos écrans de télé sont abreuvés,
- que les journaux nous expliquent les différences entre le régime public et le régime privé,
- qu'il nous assènent à longueur de journée *«le caractère inéluctable»* de ces contre-réformes,
- qu'ils nous invitent à nous serrer la ceinture comme les grecs, les espagnols, les portugais, les allemands...

La CGT du Finistère, elle, nous invite à un échange d'idées... Chouette ça va discuter.

Mais ils ont gardé le meilleur pour la fin: et oui, la CGT a très bien ciblé les intervenants, puisqu'elle a invité le MEDEF du Finistère, qui a *«donné son accord de principe pour participer activement à cette initiative»* (donc informé et invité avant nous).

Voilà comment l'on passe du *«front commun»* contre le gouvernement et le MEDEF à l'union sacrée avec le MEDEF, il ne manque plus, pour atteindre la perfection, que d'y associer les partis politiques et hop, nous revoilà partis comme en 14!

Pour corser le tout, la CGT continue: *«il nous semble évident que les organisations syndicales puissent également être présentes pour faire part de leurs propositions»*. C'est gentil d'avoir pensé à nous, attention délicate de leur part, une façon de nous dire que si nous ne venions pas l'échange d'idée aurait quand même lieu.

Le début d'une assemblée constituante d'un syndicalisme type «*charte de travail*» du Maréchal Pétain intégrant dans une même organisation les représentants des ouvriers et des patrons? Cette invitation est une caricature de ce que la CGT (confédération) prépare, bien sûr cela ne se déroulera pas partout selon le même scénario, des variantes sont possibles en fonction des «*particularismes culturels et politiques locaux*», mais soyons certains qu'au bout de cette logique c'est le TOTALITARISME, alors s'il faut une longue cuillère lorsque l'on veut manger avec le diable...

Mais rassurez-vous, bien que cette réunion - débat soit animée «*par un journaliste de Ouest France*», qui devrait selon la CGT «*permettre aussi une certaine couverture et attiré du monde*», et bien malgré cela, l'UD-F0-29 ne participera pas à cette réunion oecuménique!

Les attaques contre les acquis de la classe ouvrière vont s'intensifier et les artisans de cette campagne de démolition ne sont pas toujours et seulement ceux que l'on croit.

Notre indépendance est notre force. Nos revendications n'ont pas besoin de dissertation et colloque, ni d'états généraux mais de camarades déterminés pour le combat syndical, il est le centre de la résistance qu'il convient d'organiser contre le capital et ses subsidiaires.

BREST, le 10 juin 2010,  
**Marc HEBERT**

**Document:** l'invitation de l'UD CGT du Finistère

Union Départementale des Syndicats C.G.T. du Finistère  
2, Place Edouard-Mazé 29283 BREST CEDEX  
Tél: 02 98 44 37 55 Fax:02 98 44 49 65  
mail : ud29@cqt.fr

Brest, le 2 juin 2010

Aux organisations syndicales départementales CFDT, CFTC, CGC, FSU, UNSA, Solidaires et FO,

Bonjour,

L'avenir des retraites est au centre des préoccupations de milliers de salariés. Les mobilisations interprofessionnelles unitaires ont mobilisés les salariés et témoignent d'une volonté de ne pas se laisser imposer de nouveaux reculs sociaux.

La démarche unitaire engagée tant au niveau national que départementale doit poursuivre et s'étoffer pour permettre de donner à l'ensemble du monde du travail une lisibilité claire ainsi qu'un front commun face aux tentatives du gouvernement et du MEDEF.

Les organisations syndicales œuvre chacune d'entre elles pour sensibiliser les salariés. Sous formes de tracts, de pétitions, de rencontres, nous avons dans notre arsenal une multitude de possibilités pour impliquer d'avantage les salariés.

En ce qui nous concerne, nous avons initié une série de débats publics sur le département auxquels nous vous invitons naturellement à prendre votre place.

Dans ces débats, nous avons décidés de donner à celui de Brest un caractère particulier en ciblant les intervenants pour en faire un vrai débat d'échange d'idée. Il aura lieu le lundi 14 juin à 20h30 à la maison des syndicats.

Le MEDEF nous a donné son accord de principe pour participer activement à cette initiative.

Il nous semble évident que les organisations syndicales puissent également être présente pour faire part de leurs propositions.

Ce débat sera animé par un journaliste de Ouest France, ce qui va permettre aussi une certaine couverture et attiré du monde.

Nous comptons sur la présence de ton organisation pour prendre toute sa place dans cette initiative.

Salutations syndicalistes.

Thierry GOURLAY  
Secrétaire Général

# Schizophrénie ?

«Affection mentale se traduisant par une perte de contact avec la réalité et un dédoublement de la personnalité» Littré.

Loin de moi de penser que certains «dirigeants» sont atteints de cette grave «*affection mentale*» et pourtant, à y regarder de près, ils en présentent quelques similitudes. Permettez-moi donc d'utiliser cette métaphore pour me faire comprendre.

La Confédération Générale du Travail Force ouvrière décide de refuser le piège du «*syndicalisme rassemblé*» et sur des revendications claires et sans ambiguïté affirme, lors de son CCN des 31 mars et le 1er avril 2010, qu'elle «*ne laissera pas voter une réforme des retraites contraire aux intérêts des salariés du public comme du privé sans appeler à la mobilisation de toute la classe ouvrière...*».

En ce sens, elle appelle et organise une GREVE INTERPROFESSIONNELLE, le 15 juin et une manifestation nationale à Paris sur des mots d'ordre précis dont celui le plus essentiel «*NON A TOUT ALLONGEMENT DE LA DUREE DE COTISATION* ». Pour ma part, j'appuie inconditionnellement cette initiative!

En face, les autres, tous les autres appareils syndicaux rassemblés autour de la C.G.T., contre la grève interprofessionnelle. CONTRE CETTE REVENDICATION (la CFDT est clairement favorable à l'allongement de la durée de cotisation et ne renie en rien sa validation de la réforme de 2003 qui a porté un coup déterminant contre nos régimes de retraite) organisent des contre-feux de deux natures :

- en focalisant leur demande sur la seule question du maintien de l'âge légal de départ à la retraite: c'est l'arbre qui cache la forêt puisque la régression effective du droit à nos retraites est déjà programmé depuis 2003 et que, sans avoir à modifier cet âge, de nouvelles régressions peuvent être programmées «*jouant sur d'autres paramètres*», introduits en 2003. comme «*la durée de cotisation, le taux d'annuité, la décote-malus, l'âge butoir...*».
- de l'autre, ces appareils syndicaux, sous la houlette de la CGT, en multipliant les journées dites unitaires - unicitaires - 1er mai, 27 mai, maintenant le 24 juin...

Alors, dans un tel contexte, comment comprendre cette démarche étrange de camarades qui ont pris l'initiative d'accepter que l'Union Départementale CGT-Force Ouvrière de Loire Atlantique organise, le 3 juin à Nantes, un meeting commun avec la CGT, la FSU et Solidaires sur le thème «*La retraite parlons en !*» avec une plate forme aussi évasive que «*la retraite à 60 ans, durée des cotisations ou financement de retraites...*»?

Depuis, ces mêmes camarades, en tant que dirigeants du P.O.I., en Loire Atlantique, s'apprêtent à organiser un meeting commun avec le PS, le PCF, le NPA, les Verts... sur la question des retraites... Du «*syndicalisme rassemblé*» version light, à l'«*Union de la Gauche*» ... des «*gauches*» nouvelle version, il n'y a qu'un pas...

«*Les chemins de l'enfer sont pavés de bonnes intentions*» dit-on.

Pour ma part, anarcho-syndicaliste. mon choix est fait, c'est celui du syndicalisme libre et indépendant de la Charte d'Amiens.

N'en doutons pas: faisons confiance en la capacité de révolte des travailleurs qui, un peu plus tôt, un peu plus tard, balaieront dans notre pays, comme ailleurs, toutes les stratégies des appareils politico-syndicaux-religieux, qui ne contribuent qu'au maintien de l'ordre par l'encadrement de la classe ouvrière.

«L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes».

Nantes le 8 juin 2010,  
**Jean Manuel DELSAUX**

## Diagnostic non partagé...

La CGT-FO pourra, devant l'histoire du mouvement syndical, s'enorgueillir de ses décisions récentes en matière de défense des retraites et de l'indépendance syndicale.

Il serait naïf de croire que cela découle, naturellement en quelque sorte, de notre organisation, de notre structuration confédérale. Au contraire aurait dit un Pierre Monatte. La tendance naturelle du réformisme syndical conduit plutôt à ce qu'on observe à la CFDT, et aussi, de manière peut-être plus surprenante pour les profanes, à la CGT: l'accompagnement plus ou moins bruyant des contre-réformes.

Les militants syndicalistes qui se reconnaissent dans l'UAS ont contribué, avec leurs forces, à l'émergence de cette position confédérale combative et indépendante. Mais il serait injuste et vain de ne pas reconnaître le nombre et la diversité des forces traditionnelles de l'organisation qui n'ont pas ménagé leurs efforts dans le même sens. Efforts qu'il est hautement souhaitable de poursuivre.

Indépendance combative ne peut pas vouloir dire isolement de la classe. Par tous les moyens, par une propagande active y compris auprès ou contre les militants des autres organisations syndicales, nous devons quand nous le pouvons contrebattre le discours unique et partagé du Gouvernement, des «experts», et des appareils syndicaux inféodés.

On ne peut pas confondre cela avec le «syndicalisme rassemblé»! Même si le chemin est semé d'embûches, et qu'il faut parfois mouliner des bras pour ne pas perdre l'équilibre, c'est, je pense, le chemin que doivent suivre les syndicalistes.

Je ne vois pas d'autres moyens, plus efficaces, pour ouvrir les yeux de la classe ouvrière sur les réalités que nous n'ignorons pas, loin de là. Quant aux partis, je les laisse pour ma part «en dehors et à côté, poursuivre la transformation sociale».

8 juin 2010,  
**Yann PERROTTE**

## **Retraites.., La Réalité crue des Chiffres !**

Je suis fonctionnaire, il y a quelques années j'étais salarié du privé, avant la réforme Balladur avec la remise en cause des 37,5.

2003: j'ai 60 ans, et 37,5 années de «bons et loyaux services», mes droits à pension = 75% de ma rémunération de base (hors primes) (taux d'annuité de 2%).

2010: nos technocrates astucieux n'ont pas remis en cause l'âge légal de départ à la retraite, toujours fixé à 60 ans, mais ont bougé quelques curseurs introduits en 2003 par la réforme Fillon: taux d'annuité, décote, âge butoir, avantages familiaux...

2028: les nouvelles réformes s'appliquent dans toute leur rigueur. Né en 1966, 44 ans aujourd'hui, je prends ma retraite à 62,5 ans, après 40 ans d'activité, avec un taux d'annuité de 1,67%. La durée d'assurance est de 45 années, l'âge butoir repoussé à 68 ans. La décote de 2006 a introduit un système de malus réduisant mes droits à pension, n'ayant pas atteint le nombre d'années requis: moins 5% par année manquante avec un maximum de 5 années soit 25% d'abattement. J'ai pourtant travaillé 40 ans, mais il me manque 5 ans par rapport aux 45 requis.

MES DROITS A PENSION EN 2028 = 50% DE MA REMUNERATION 990 EUROS AU LIEU DE 1500, UN TIERS DE MOINS QU'EN 2003 TOUT EN A YANT TRAVAILLE DEUX ANS ET DEMI DE PLUS JUSQU'A 62,5 ANS.

Non ce n'est pas de la science fiction, c'est un mauvais scénario qu'il est encore temps d'infléchir !

C'est décidé, j'arrête d'écouter ceux qui à grands renforts médiatiques tentent de me culpabiliser en m'affirmant que je vivrai peut être plus vieux !...

Ils nous mentent, nous endorment en parlant de milliards, les bonimenteurs grassement payés !

**Jean Manuel Delsaux**  
Nantes, le 1er juin 2010.

---

### **Retraites:**

Grève interprofessionnelle et Manifestation nationale à Paris mardi 15 juin 2010

A l'appel de la CGT- Force Ouvrière

---

### **L'ANARCHO-SYNDICALISTE**

19 rue de l'Etang-Bernard - REZE  
Abonnement pour 20 n°s : 30 euros  
Abonnement de soutien :40 euros  
A verser à: ASSOCIATION DES GROUPES  
FERNAND PELLOUTIER  
CCP NANTES: 9998 28D  
19 rue de l'Etang-Bernard 44400 REZE  
Imprimerie spéciale de l'Anarcho-syndicaliste  
Fondateur de publication : A. HEBERT  
Directeur : C. BITAUD